



Les granulés de bois sont principalement fabriqués à partir de déchets et de résidus (sciure, copeaux) provenant de l'industrie de transformation du bois - des matériaux qui seraient autrement jetés ou laissés à l'abandon. En outre, de plus en plus de résidus utilisés pour la production de granulés de bois proviennent de forêts gérées de manière durable, ce qui permet d'obtenir des forêts plus saines et plus propres.

Les appareils à granulés modernes sont optimisés pour produire peu d'émissions tout en garantissant une efficacité optimale, ce qui fait des granulés de bois l'une des solutions de chauffage les plus abordables, les plus pratiques et les plus écologiques.

Appareils à granulés

Il existe deux types d'appareils à granulés de bois : les chaudières à granulés de bois et les poêles à granulés de bois. Les chaudières sont généralement utilisées pour chauffer des maisons entières en faisant circuler de l'eau chaude dans un système de radiateurs. Au contraire, les poêles à granulés sont généralement installés dans une pièce particulière et servent à chauffer des espaces plus petits avec de l'air chaud. La plupart des appareils à granulés modernes sont conçus pour fonctionner avec une efficacité maximale lorsqu'ils sont utilisés avec des granulés certifiés. Visitez la page consommateurs de notre site web (<https://enplus-pellets.eu/fr/en-in/consumers.html>) pour découvrir certaines des marques que nous recommandons.

Programme d'aide

De nombreux gouvernements européens et municipalités locales proposent des programmes d'aide pour financer le remplacement de votre ancien appareil à biomasse ou simplement l'achat d'un nouvel appareil à granulés de bois.

Envoyez-nous un message sur Facebook (@enpluscertification) et nous partagerons avec vous les dernières informations dont nous disposons sur votre pays/région.



RECOMMANDATIONS & CONSEILS

POUR LES
CONSOMMATEURS
DE GRANULES

Comment stocker les granulés en toute sécurité ?



Conseils généraux pour les granulés en vrac

- Arrêter le système de chauffage avant et/ou pendant le remplissage.
- Ventilez régulièrement et évitez toute source d'inflammation (tabac, flammes nues) dans l'espace de stockage.
- Veillez à ce que l'espace de stockage soit bien isolé, afin que la qualité des granulés ne soit pas altérée par l'humidité.

Conseils supplémentaires pour le stockage des sacs de granulés

- Veillez à ce que les sacs de granulés soient suffisamment spacieux pour que vous puissiez les déplacer facilement sans vous blesser.
- Adoptez une posture adaptée pour porter les sacs sans vous blesser.

Conseils supplémentaires pour le stockage des granulés en vrac

- Ne pas pénétrer dans le silo pendant les 4 premières semaines suivant le remplissage !
- Ventilez pendant plus de 15 minutes entre le capuchon d'aération/l'ouverture et la porte d'entrée avant d'entrer. Laissez la porte ouverte pendant votre séjour !
- Assurer une ventilation permanente vers l'extérieur au moyen d'un capuchon ou d'une ouverture de ventilation.
- Les entrepôts de plus de 15 tonnes et les entrepôts souterrains ne sont accessibles qu'avec un détecteur de CO personnel !
- Gardez la porte fermée ! L'accès doit être interdit aux personnes non autorisées. Une surveillance doit être exercée depuis l'extérieur du local de stockage.



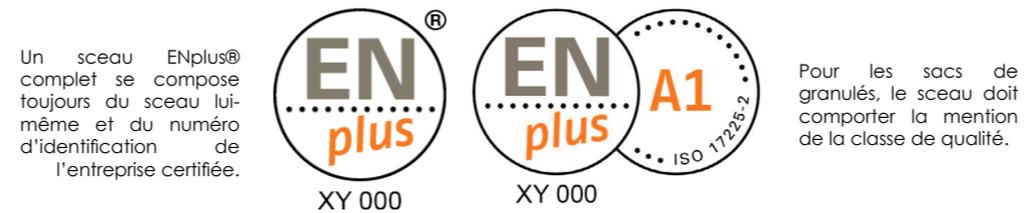
Comment reconnaître des granulés de qualité ?

Vérifiez si les granulés sont certifiés par ENplus®, le leader mondial de la certification de la qualité des granulés de bois. L'utilisation de granulés certifiés garantit des paramètres physiques et chimiques élevés et stables, assurant une combustion parfaite.

Option 1:

Examinez attentivement le sac de granulés que vous envisagez d'acheter. S'il est certifié, vous devez voir le **sceau ENplus®**, y compris l'identifiant ENplus® unique du producteur/négociant concerné. Voir l'explication ci-dessous :

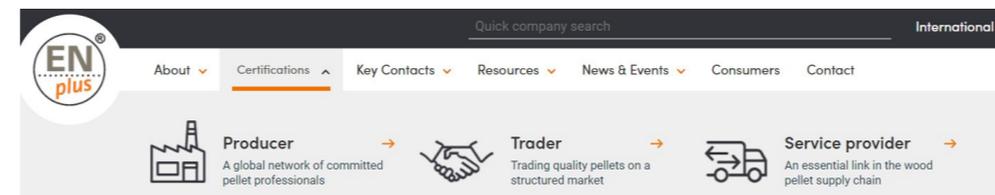
Le sceau ENplus®



Notez que certains fournisseurs de granulés utilisent illégalement la marque ENplus®. En cas de doute, consultez toujours notre site web pour vérifier que vous achetez un sac contenant des granulés certifiés. Les modèles de tous les sacs approuvés sont disponibles dans le profil de l'entreprise certifiée sur le site web d'ENplus®.

Option 2:

Visitez le site web www.enplus-pellets.eu/fr et utilisez la barre de recherche en tapant le nom du fournisseur auprès duquel vous achetez des granulés. Vous pouvez également consulter les listes des négociants et producteurs certifiés dans votre pays en cliquant sur le bouton Certifications dans le menu principal du [site web](http://www.enplus-pellets.eu/fr).



Éviter les fraudes et les escroqueries

1. Vérifiez toujours les coordonnées de votre fournisseur (site web/email) dans la liste des entreprises certifiées sur le site web d'ENplus®. Vous saurez ainsi avec certitude que vous communiquez avec la véritable entreprise.
2. Ne payez pas d'avance à des fournisseurs inconnus. Choisissez le paiement à la livraison.
3. Méfiez-vous des factures falsifiées avec un compte bancaire remplacé. Il arrive que des fraudeurs utilisent d'anciennes factures du véritable fournisseur en remplaçant simplement le compte bancaire pour vous tromper.
4. Si vous avez des doutes sur une entreprise en particulier, consultez la liste noire d'ENplus® pour voir si elle n'y figure pas déjà.



Utilisez le formulaire **Fraude** sur le site ENplus® (www.enplus-pellets.eu/fr) pour signaler tout type de fraude.

En cas de doute ou d'incertitude concernant un cas particulier, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : enplus@bioenergyeurope.org

Nous assurons également le suivi des plaintes relatives à la qualité. Si vous rencontrez un problème de qualité, veuillez le signaler via le formulaire prévu à cet effet sur notre site web : www.enplus-pellets.eu/fr